

comptes 2004 de la Ville de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Daniel Brélaz,
syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00**

Lausanne, le 14 avril 2005

les comptes 2004 en nette amélioration

Après un exercice 2003 marqué par des résultats particulièrement préoccupants à tous les niveaux (fonctionnement, investissements, financement) – et cela notamment en raison des nombreuses perturbations liées à l'introduction du système fiscal postnumerando –, l'exercice 2004 fait apparaître des chiffres en nette amélioration tant par rapport à l'exercice précédent qu'en référence au budget.

L'excédent de charges du compte de fonctionnement, qui s'élevait à 45,7 millions de francs lors du vote initial du budget, a été porté ensuite à 55,6 millions de francs avec l'adoption de divers crédits supplémentaires, pour aboutir à un résultat final inférieur situé à 38,1 millions de francs.

L'amélioration provient notamment d'une bonne maîtrise des charges, lesquelles enregistrent des bonis dans presque tous les secteurs – en particulier grâce aux efforts déployés dans le cadre de la démarche intitulée "Prestations 2004" –, même si dans le domaine le plus concerné, soit le chapitre "Biens, services, marchandises", ces améliorations sont occultées par diverses charges de caractère extraordinaire.

Quant aux revenus, s'ils ont atteint le montant budgétisé, il faut bien admettre que cela est dû en partie à un certain décalage enregistré au niveau des recettes fiscales, décalage qui a pénalisé les résultats 2003 au profit de ceux de 2004. Bien qu'il soit très difficile de chiffrer avec exactitude cet écart, on peut l'évaluer, en l'état actuel de la connaissance des données, à une vingtaine de millions de francs.

Le montant des investissements (dépenses nettes) est de 93 millions de francs, contre 114,2 millions au budget, grâce à un certain ralentissement des dépenses et à l'encaissement d'un montant de 9,1 millions à titre de remboursement des frais d'études relatifs à la nouvelle usine d'incinération.

Quant à l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à 61,8 millions de francs, soit un taux de couverture des investissements de 66,4 %, d'où un besoin en fonds étrangers de 31,2 millions de francs. Rappelons que l'exercice 2003 avait exceptionnellement enregistré un autofinancement négatif de 37,9 millions et une insuffisance d'autofinancement totale de 161,3 millions.

compte de fonctionnement

charges et revenus par nature

	Comptes 2004	Budget 2004 + crédits sup- plémentaires	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1 386 309 291.96	1 402 949 300	-16 640 008.04	-1.19
30 Charges de personnel	432 347 780.13	429 986 500	2 361 280.13	0.55
31 Biens, services et marchandises	380 902 519.40	385 948 000	-5 045 480.60	-1.31
32 Intérêts passifs	77 891 330.66	81 674 000	-3 782 669.34	-4.63
33 Amortissements	111 411 279.05	114 083 300	-2 672 020.95	-2.34
35 Dédommagements à des collectivités publiques	89 367 538.20	93 953 400	-4 585 861.80	-4.88
36 Subventions accordées	74 537 930.29	76 120 600	-1 582 669.71	-2.08
38 Attributions aux réserves	8 109 591.74	6 256 000	1 853 591.74	29.63
39 Imputations internes	211 741 322.49	214 927 500	-3 186 177.51	-1.48
4 REVENUS	1 348 250 382.87	1 347 331 000	919 382.87	0.07
40 Impôts	394 905 034.00	395 250 000	-344 966.00	-0.09
41 Patentes, concessions	2 244 591.55	2 023 000	221 591.55	10.95
42 Revenus des biens	73 867 548.05	71 324 400	2 543 148.05	3.57
43 Taxes, ventes et prestations facturées	600 420 129.39	600 243 400	176 729.39	0.03
44 Part à des recettes sans affectation	2 369 622.30	2 500 000	-130 377.70	-5.22
45 Dédommagements de collectivités publiques	58 112 910.62	58 515 400	-402 489.38	-0.69
46 Subventions acquises	2 385 316.24	2 274 500	110 816.24	4.87
48 Prélèvements sur les réserves	2 203 908.23	272 800	1 931 108.23	707.88
49 Imputations internes	211 741 322.49	214 927 500	-3 186 177.51	-1.48
RESULTAT				
Excédent de charges	38 058 909.09	55 618 300.00	-17 559 390.91	-31.57

compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2004 :

(Fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2003	BUDGET 2004 (y c. crédits suppl.)		COMPTES 2004	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>	CHARGES	REVENUS
1 486 310 226.95	1 402 949 300	Total des charges	1 386 309 291.96	-16 640 008.04
<u>1 372 520 218.56</u>	<u>1 347 331 000</u>	Total des revenus		919 382.87
113 790 008.39	55 618 300	Excédent de charges	38 058 909.09	-17 559 390.91
		<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>	DEPENSES	RECETTES
142 755 004.78	122 436 500	Total des dépenses	107 624 305.73	-14 812 194.27
<u>19 288 776.26</u>	<u>8 190 000</u>	Total des recettes		6 405 206.42
123 466 228.52	114 246 500	Investissements nets	93 029 099.31	-21 217 400.69
		<u>FINANCEMENT</u>		
-123 466 228.52	-114 246 500	Investissements nets	93 029 099.31	-21 217 400.69
100 087 147.25	107 433 200	* Amortissements		104 360 119.65
-24 160 496.47	-4 416 800	* Mouvement sur les provisions et fonds de réserve	4 515 056.49	98 256.49
<u>-113 790 008.39</u>	<u>-55 618 300</u>	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	38 058 909.09	-17 559 390.91
-161 329 586.13	-66 848 400	Insuffisance d'autofinancement	31 242 945.24	-35 605 454.76
-37 863 357.61	47 398 100	* Autofinancement	61 786 154.07	14 388 054.07